

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 septembre 2016

Etaient présents : Mme Annette RODIER - M. Régis BELGERI
M. Yves DESVERNES - Mme Marlène CLEMENT - M.
Thibault HEINTZ - M. Jean Marc BOUSCHBACHER -
M. Philippe ROBERT - Mme Petra LAURAIN - Mme
Agnès JEANMICHEL - Mme Thérèse LALOGÉ - M. Jean
Claude HATIER - M. Laurent ROUSSELOT - Mme
Nicole DELAVILLE

Absentes : Mme Christine. BOUYER
Mme S. PALUMBO (arrivée à 20 h 45)

Date de la convocation : 23 septembre 2016

Début du conseil : 20 h 35

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour les trois points suivants :

- Changement de durée de travail d'un agent ;
- Convention pour achat de fourniture "fuel" ;
- Assistance aux marchés publics.

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1 – Eau – assainissement : tarifs

2 – Convention service hivernal avec le Département

3 – Conventions de mise à disposition de locaux communaux

- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 18 août 2016 Monsieur le Maire demande si des conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - EAU ASSAINISSEMENT : TARIFS (délibérations n°2016.09.29/01 - n°
2016.09.29/01.2 et n° 2016.09.29/01.3)

Monsieur le Maire distribue à chacun l'état récapitulatif des tarifs de l'eau et d'assainissement appliqués sur la commune. Il fait remarquer que ceux-ci n'ont pas subi d'augmentation depuis 2013 et qu'en prévision de la création

imposée de la station de traitement, de l'implantation de la future station d'épuration et afin que ces tarifs ne subissent pas une forte augmentation lors de l'incorporation de tous ces travaux dans les budgets respectifs, il y a lieu de prévoir une légère hausse. La Commission Municipale Finances réunie le 21 septembre a proposé 5 % d'augmentation sur les tarifs eau, assainissement et 1 % sur les autres prestations (droit de branchement eau, branchement neuf, etc.).

Madame JEANMICHEL s'interroge sur la date du transfert à la COM COM de la compétence "eau et assainissement". Monsieur le Maire précise que celui-ci est effectif en 2018 avec obligation en 2020.

20 h 45 : Arrivée de Madame Sylvie PALUMBO.

Madame JEANMICHEL fait part aux membres du Conseil que plusieurs administrés seraient intéressés par la mensualisation des factures et qu'il y a lieu d'y réfléchir.

Après avoir pesé le pour et le contre, les tarifs d'eau et assainissement, à compter du 1^{er} octobre 2016 tels qu'ils sont proposés sont approuvés à l'unanimité ainsi que la mensualisation qui prendra effet au 1^{er} janvier 2017 et décident de modifier les tarifs du cahier des charges annexé au règlement de l'eau.

2 – CONVENTION SERVICE HIVERNAL AVEC LE DÉPARTEMENT

(délibération n° 2016.09.29/02)

Monsieur DESVERNES indique que lors des opérations de salage et de déneigement de la R.D n° 5 B, route d'Attigny, jusque l'IFPRO, incombaient au Département. Or, suite à une réorganisation du service hivernal, cette route ne sera plus traitée par le Centre d'Exploitation de Darney et il nous est demandé de la prendre en charge. Les interventions seront donc désormais effectuées par la commune qui recevra chaque hiver, en compensation, du sel suivant le barème départemental soit 0.8 T.

Les Membres du Conseil 1 abstention, 1 contre et 12 pour acceptent cette proposition et chargent Monsieur le Maire de signer la convention.

3 – CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX

(délibération n° 2016.29.09/03)

Monsieur le Maire explique que divers appareils mis à disposition des Associations et gérés par l'Association Familiale et le Tennis-Club soit 2 planchas, 2 barnums, 1 friteuse, ainsi que du matériel d'entretien de l'APPMA (Société de pêche), sont entreposés dans des bâtiments communaux. D'autre part, les répétitions du théâtre de la MPT ainsi que la fabrication des décors se déroulent dans la salle "ancienne cantine". Il y a donc lieu d'établir des conventions avec ces associations.

Monsieur BELGERI indique que les travaux de ce local vont bon train, changement de fenêtres, maçonnerie, isolation, cloisons, électricité sont terminés ou en cours.

Après concertation et à l'unanimité, les membres décident de leur mettre à disposition à titre gratuit les locaux concernés et demandent à Monsieur le Maire d'établir les conventions.

4 – CHANGEMENT DE DURÉE DE TRAVAIL D'UN AGENT COMMUNAL (délibération n° 2016.09.29/04)

Monsieur DESVERNES indique lors de la réorganisation du service scolaire il a été envisagé d'augmenter le temps de travail d'un agent, adjoint technique territorial de 2^{ème} classe de 25 h au lieu de 20 h 46.

Le Comité Technique du Centre de Gestion Territorial a émis un avis favorable dans sa séance du 15 septembre.

Après concertation et à l'unanimité, les membres du Conseil, acceptent la modification comme ci-dessus.

3 – CONVENTION POUR L'ACHAT DE COMBUSTIBLE FUEL (délibération n° 2016.09.29/05)

La commune adhère à un groupement de services du Lycée Henri Poincaré de Nancy pour la fourniture de fuel pour alimenter la chaufferie des ateliers et de la caserne des pompiers ce qui nous permet d'obtenir des tarifs préférentiels.

Comme chaque période de chauffe, il y a lieu de renouveler cette convention.

Après délibération, les Conseillers Municipaux, à l'unanimité, décident d'adhérer à ce groupement.

4 – CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DES VOSGES (Délibération n° 2016.09.29/06)

Monsieur le Maire signale que le Centre de Gestion des Vosges propose une nouvelle prestation aux collectivités : le service d'assistance juridique-marchés publics c'est-à-dire assurer toute tâche administrative et de conseil juridique, à leur demande. L'adhésion est gratuite seulement le coût de la mission sera de 30 € par heure d'intervention pour les collectivités affiliées au Centre de Gestion.

Les membres du Conseil, donnent leur accord, à l'unanimité, à l'adhésion à ce nouveau service.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part :

- Le Conseil Départemental nous octroie une subvention d'un montant de 24.239,00 € pour la mise en place de la station mobile de traitement de l'eau. Cette somme représente la location de 5 mois.
- Virement de crédits du compte "dépenses imprévues" (chapitre 020) au compte 213.5 et 21318 pour remplacement d'un chauffe eau (vestiaires du stade) pour 1.374 € et honoraires d'architecte pour la rénovation du château d'un montant de 924 €.
- Compte rendu d'une réunion avec Vogeslis : présentation du projet de démolition d'un bâtiment rue du 8 mai, début 2017 : l'emprise des travaux, limites du projet, modalités d'accès, modalités de déconnexion des différents réseaux. A cet emplacement, un espace vert sera aménagé.
- L'association des maires de France nous remercie pour notre soutien à la candidature de PARIS aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.
- Suite à la visite de jury régional du label des Villes et Villages Fleuris, celui-ci nous a décidé, dans leur courrier du 12 septembre de maintenir le niveau de label de la commune (1 fleur).

- Chaque conseiller a reçu le livret concernant l'EPCI au 1^{er} janvier 2017 : le futur territoire, la population, répartition par âges, emploi-formation, les revenus, les logements etc....
- Distribution à chacun du calendrier électoral 2017.

TRAVAUX

Monsieur BOUCHBACHER fait l'état des travaux terminés ou en cours :

- L'Entreprise Colas a terminé la réfection de la chaussée derrière les écoles ;
- Rappel travaux des branchements gaz rue Jules Ferry ; fermeture de la rue pendant une quinzaine à partir du 20/10.
- Mise aux normes Handicap : pose de rampes au groupe scolaire le 21/09/2016 et devant l'église par Mr ROGER Myriel. Il reste à faire en interne les marques podotactiles et les travaux sur les ressauts de portes ;
- Avancée des travaux à la Barbeline magasin Point Vert ouverture prochaine ;
- Contrôle des installations électriques de tous les bâtiments communaux : devis APAVE, de l'Entreprise. Porgeon (demande à Mr Toussaint pas de réponse à ce jour) ;
- Devis de travaux bâtiment Briffaut par l'entreprise Porgeon électricité et sanitaire 4 023,98 € TTC ;
- Une subvention de 3 000 € nous est accordée par Mr PIERRE, Sénateur, pour le renouvellement des fenêtres du château ;
- Les fenêtres de la salle du conseil ont été remplacées, vont suivre les travaux d'électricité.

Madame DELAVILLE signale que l'arrêté d'attribution de la subvention de Mr FRANQUEVILLE pour l'aménagement du rond point nous est parvenu. Les piliers sont en commande.

Monsieur BELGERI fait part que l'assurance du transporteur qui a causé des dégâts sur le champ de foire a procédé au règlement du préjudice. Les bornes sont commandées.

Madame LALOGÉ aimerait que le conseil soit informé sur les transactions effectuées sur la commune (vente- acquisitions de bâtiments) et donnant lieu à l'exercice du droit de préemption.

Dates :

- Samedi 1er octobre salle des fêtes Loto association familiale ;
- Dimanche 16 octobre marché artisanal ;
- Mardi 18 octobre AG MPT salle des fêtes ;
- Mercredi 19 octobre visite station d'épuration POUXEUX avec commission travaux ;
- Samedi 5 novembre théâtre ;
- Dimanche 6 novembre théâtre ;
- Vendredi 11 novembre cérémonie ;
- Samedi 12 novembre lotto comité jumelage ;
- Samedi 19 novembre théâtre ;

- Samedi 26 novembre arbre de Noël de l'EHPAD ; vin chaud organisé par les parents d'élèves sur le parking de l'Intermarché ;
- Jeudi 1er décembre : visite du Sénat à Paris ;
- Vendredi 2 décembre St Nicolas ;
- Dimanche 4 décembre repas de l'âge d'or.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10

Darney, 29 septembre 2016

Le Maire,
Y. DESVERNES

